

La rénovation énergétique au cœur des « Défis Bâtiment Santé » 2019



Depuis 2011, les Défis Bâtiment Santé s'attachent à faire progresser le sujet de la santé dans le bâtiment. Cette année, l'événement soulignera les bénéfices d'une approche globale de la rénovation énergétique. Santé, bien-être, environnement, énergie sont autant de thèmes qui seront abordés. Deux temps forts marqueront l'édition 2019 : les Trophées Bâtiment Santé et le Colloque qui sera organisé le 4 juillet prochain au CAP SMA à Paris.

« **La rénovation énergétique, la santé en plus** », c'est la thématique de la 7ème édition des Défis Bâtiment Santé. L'événement, qui se tiendra le 4 juillet prochain, souhaite en effet s'inscrire dans le cadre du Plan de rénovation dévoilé en avril 2018 et qui met en avant « *les bénéfices en matière de confort et de santé* » des rénovations.

Les Défis Santé Bâtiment 2019 souligneront ainsi les bénéfices d'une approche globale de la rénovation, associant les enjeux de santé, bien-être, environnement/énergie, mais aussi l'aspect économique et sociologique de la décision de rénover. Un événement, deux temps forts L'édition 2019 s'articulera autour de deux événements : Les Trophées et le Colloque. Cette année, le concours aura pour thème « **Innovor pour rénover sain !** ». Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà soumettre, sur le site du colloque (www.defisbatimentsante.fr), leur candidature et leur dossier et ce, jusqu'au 29 mars 2019. Pour rappel les Trophées permettent de valoriser les solutions innovantes des industriels, mais aussi les réalisations exemplaires de maîtres d'ouvrage publics ou privés.

4 catégories ont été retenues :

- « Démarches Santé Innovantes » : Peuvent concourir, toutes les opérations où la santé a été un critère pris en compte, soit dans des opérations de sensibilisation auprès du public ou des acteurs du bâtiment, soit dans des réalisations de bâtiments publics ou privés, tertiaires ou logements, etc. présentés par la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage ;
- « Mesures QAI Innovantes » : toutes les technologies de métrologie peuvent candidater ;
- « Technologies innovantes d'amélioration de la QAI » : cette catégorie rassemble les technologies de diminution des polluants de l'air intérieur ;

[Visualiser l'article](#)

- « Produits Innovants » : tous les nouveaux produits de gros œuvre ou de second œuvre, équipements, aménagements, ameublement du bâtiment ayant un impact favorable sur la santé peuvent participer.

L'an dernier, plus de 40 dossiers avaient été soumis au jury, qui avaient alors décerné des « Coups de cœur » en plus des Trophées. Les lauréats 2019 seront dévoilés lors d'une conférence de presse le 4 juin prochain. Les Trophées seront remis lors du Colloque qui se tiendra le 4 juillet prochain au CAP SMA à Paris. Lauréat de l'appel à projet 2018 « Événements scientifiques et technologiques » lancé par la Région Ile-de-France, le Colloque est un moment d'échanges. Il déclinera, tout au long de la journée, l'ensemble des dimensions liées à la prise en compte de la santé dans la rénovation énergétique, qu'elles soient socio-économiques, techniques et sanitaires et humaines. Les participants pourront également découvrir des réalisations exemplaires, notamment avec des matériaux biosourcés, et échanger bien sûr avec les lauréats des Trophées.